



Contrat ENS Plateau de Loex
Action TU6 : lutte contre les espèces exotiques envahissantes

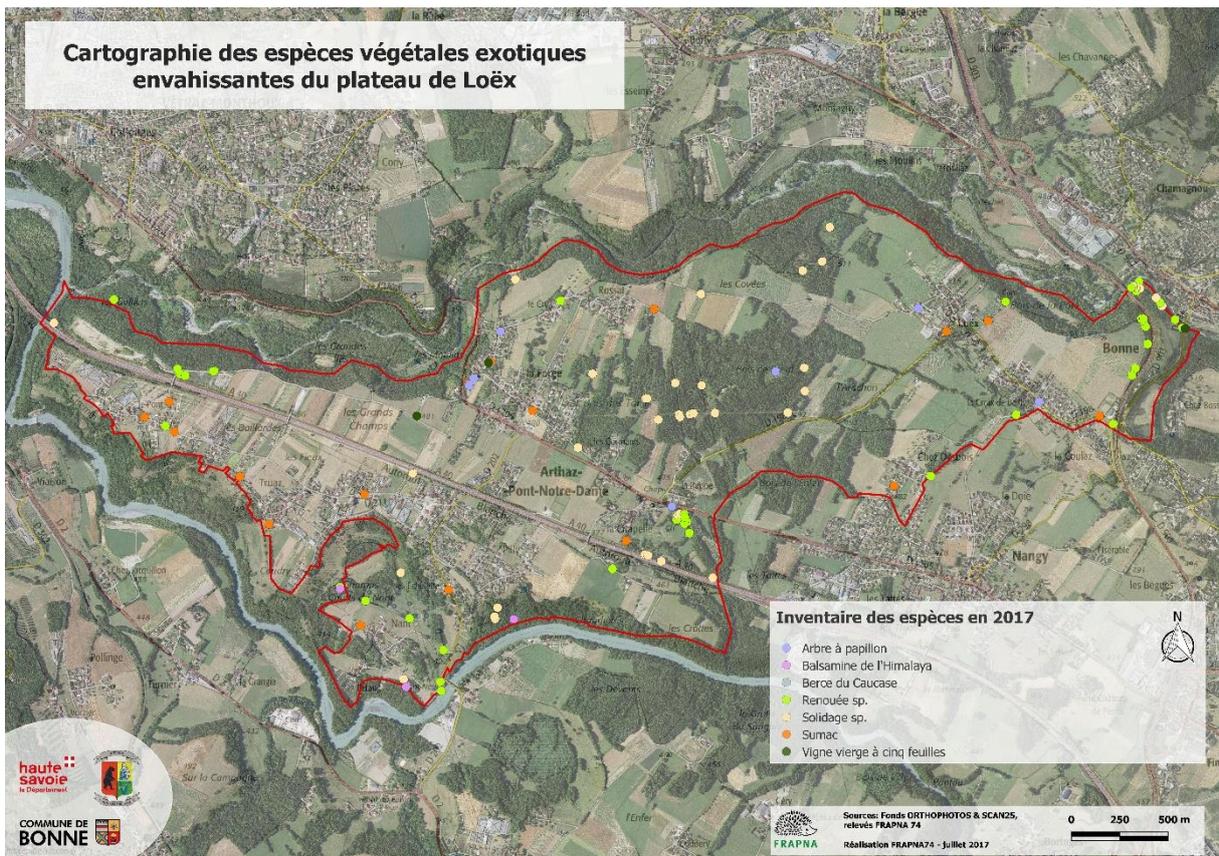
BILAN 2023



Préambule

Dans le cadre du contrat ENS Plateau de Loëx, un programme d'actions spécifique a été ciblé sur les espèces floristiques exotiques envahissantes (action TU6). Ce projet était initialement programmé en 2021 mais avec les contraintes sanitaires de cette année-là, les actions ont été mises en œuvre en 2023 par FNE 74. Les objectifs de ce programme étaient de sensibiliser les citoyens et de former les agents des collectivités à cette problématique.

Un inventaire des Espèces floristiques Exotiques Envahissantes (EEE) a été réalisé en 2017 et a permis de mettre en exergue une importante colonisation de ces plantes sur le périmètre de l'ENS du plateau de Loëx (Cf carte ci-dessous). Plusieurs espèces invasives ont été identifiées dont les Renouées et les Solidages. Afin de limiter ces invasions, des actions de sensibilisation auprès des citoyens et des élus ont été menées ainsi qu'une formation sur les techniques de lutte auprès des agents des collectivités.



Réunion publique

Descriptif

Une réunion à destination du grand public et des élus des collectivités a été organisée en mairie de Bonne le mardi 10 octobre 2023 en soirée. Cette réunion a permis au public de comprendre ce qu'est une espèce exotique envahissante et quels sont leurs impacts. Les 6 EEE floristiques prioritaires en Haute-Savoie ont été présentées au public afin qu'il sache les identifier. Aussi, les particuliers jouent un rôle important dans la colonisation de ces espèces invasives. En effet beaucoup d'entre elles sont introduites dans les jardins à des fins ornementales. Sensibiliser les citoyens permet d'agir en amont de l'introduction. Enfin, l'exposition « enjeux et menaces des espèces exotiques envahissantes en Haute-Savoie » créée par FNE 74 et soutenu par le département de Haute-Savoie a été déployée lors de cette soirée et des guides d'identification des espèces étaient disponibles en libre-service.

Participants

Au total 26 personnes ont assisté à la réunion publique organisée le 10 octobre. Les élus des communes de Bonne, de Ville-la-Grand, de Cranves-Sales et d'Arthaz-Pont-Notre-Dame ont répondu présents à l'invitation.

Aussi, de nombreux élèves de la Maison Familiale Rurale de Bonne en formation « aménagements paysagers » sont venus assister à cette réunion. Leur participation est particulièrement intéressante car à l'issue de leurs études ils seront amenés à travailler dans des entreprises de paysage et donc à conseiller différents acteurs dans l'aménagement de leurs espaces verts.

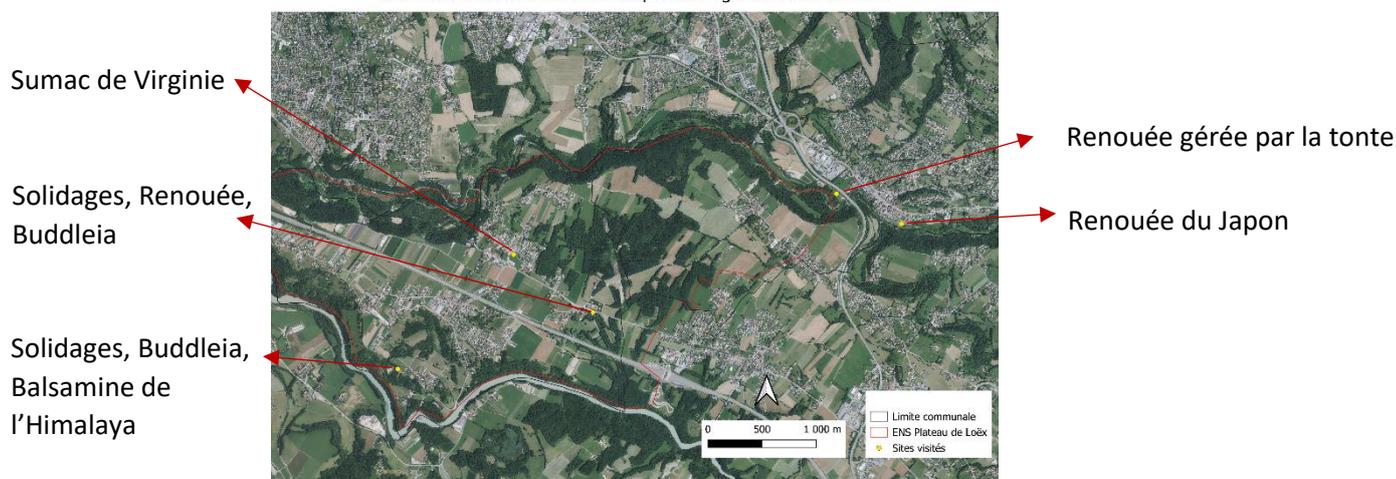
Enfin, plusieurs citoyens de la commune de Bonne sont venus assister à cette réunion.

Retour en image



Formation agents des collectivités

Sites visités lors de la formation auprès des agents des collectivités



Descriptif

Les agents techniques des collectivités de Bonne et d'Arthaz-Pont-Notre-Dame ont assisté à une matinée de formation sur le thème des espèces exotiques envahissantes. Cette formation a débuté par une partie théorique en salle. La notion d'EEE a été expliquée et les 6 espèces végétales prioritaires (en Haute-Savoie) ont été présentées. La formation s'est poursuivie par une sortie sur le terrain sur des sites colonisés par différentes espèces envahissantes. Les agents ont pu s'entraîner à identifier les Solidages, les Renouées, le Buddleia de David, le Sumac de Virginie ainsi que la Balsamine de l'Himalaya. Les techniques de lutte ont été discutées tout au long de la matinée et quelques pieds de Solidage (non en fleur) ont pu être arrachés. Les agents de la commune de Bonne pratiquent de la tonte sur la Renouée sur une parcelle communale qui a été visitée au cours de la matinée.

Chaque agent a reçu une clé de détermination des 6 espèces exotiques envahissantes prioritaires en Haute-Savoie.

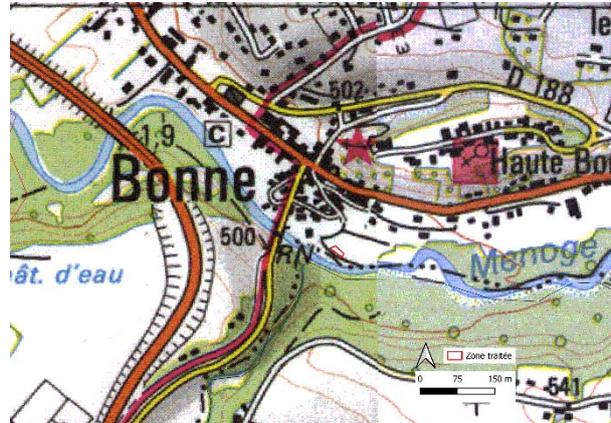
Participants

Étaient présents 4 agents de la commune de Bonne et les 2 techniciens de la commune d'Arthaz-Pont-Notre-Dame.

Retour en image



Chantier participatif



Descriptif

Un chantier participatif d'arrachage a été réalisé le samedi 14 octobre 2023 sur un parc communal colonisé par le Renouée du Japon. Afin de limiter l'expansion de l'espèce les agents de la collectivité tondent très régulièrement. Cette technique a pour effet d'épuiser les pieds présents. Cependant, la tonte n'est pas possible sur le talus situé au milieu du parc. Les agents débroussaillent cet espace ce qui peut avoir pour conséquence de favoriser la reprise de l'espèce par bouturage. Ce talus a donc été sélectionné pour mettre en place un chantier d'arrachage participatif.

Environ 170m² ont été traités au cours du chantier d'arrachage. Pour cela les pieds de Renouée du Japon ont été arrachés à l'aide de pelles, de pioches et de bêches en veillant à enlever un maximum de rhizomes. L'ensemble des déchets verts ont été mis en sacs et ont été récupérés par la collectivité afin d'être incinérés. Par la suite une bâche spécifique a été installée sur la totalité de la surface arrachée.

Afin de limiter la reprise de la Renouée du Japon, des plantations participatives d'essences locales seront réalisées en 2024.

Participants

Une dizaine de personnes se sont mobilisées pour participer à cet arrachage. Des élus de la collectivité étaient présents ainsi que des bénévoles de l'Association de la Protection du Plateau de Loëx (APPL) et de France Nature Environnement 74.

Retour en image

